

PROGRAMME DE FORMATION

Conducteur de plates-formes élévatrices mobiles de personnel (PEMP)

Formation préparatoire au Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®)

- R486A -

INTITULE DE LA FORMATION	Conducteur de PEMP. – CACES® R486A - catégories A et/ou B
DATES DE LA FORMATION	Dates de formation à déterminer
DURÉE ET HORAIRES DE LA FORMATION	21 heures de 8h à 16h du lundi au vendredi
PUBLIC	L'action de formation est ouverte à toute personne ayant pour objectifs : <ul style="list-style-type: none"> d'accéder à un niveau supérieur de qualification et compléter leurs compétences, Le candidat doit également être reconnu apte par la médecine du travail affiliée à l'entreprise.
PRÉ-REQUIS	- Avoir plus de 18 ans - Etre reconnu apte par la médecine du travail affiliée à l'entreprise, - Maîtriser les savoirs de base (lire, parler, écrire, compter)
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	Le site de Changis sur Marne est conçu aux normes handicapées afin de pouvoir accueillir tous les publics en situation de handicap. Toutefois, les stagiaires CACES® devant être reconnus aptes médicalement en amont de leur formation, ils doivent, en cas de handicap, s'assurer que celui-ci est compatible avec l'utilisation de plates-formes élévatrices mobiles de personnel (PEMP).
CONTACT HANDICAP	Sladana ILIC : 01.55.35.00.20
OBJECTIFS DE LA FORMATION	- Apporter les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la conduite de PEMP en toute sécurité en conformité avec le décret 1084-98 du 2 Décembre 1998 et la Recommandation R486A établie par la CNAM. - Être préparé à la passation des tests CACES® R486A catégories «Formations CACES.Catégories».
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPERATIONNELS	- Acquérir les compétences théoriques et pratiques pour conduire une plate-forme élévatrice mobile de personnel en toute sécurité - Obtenir le CACES® R486A de la catégorie visée selon la recommandation en vigueur portée par l'INRS.
MODALITÉS D'ADMISSION	Préalablement au démarrage de la formation, un bilan de positionnement est réalisé et permet de : <ul style="list-style-type: none"> Valider la motivation du candidat pour suivre la formation proposée, Se rendre compte du niveau de connaissance qu'a le candidat de l'emploi qu'il exercera à l'issue de sa formation, Ce bilan se fait sous la forme d'un entretien oral avec le conseiller en

	<p>formation.</p> <p>Les inscriptions sont possibles jusque 2 semaines avant la date de démarrage.</p>
METHODE PEDAGOGIQUE	<p>Alternance d'apports théoriques et mises en situation pratiques</p> <p>Les apports théoriques viseront en particulier les transferts de compétences relatifs aux consignes de sécurité, et aux modes opératoires relatifs aux principales tâches de l'activité.</p> <p>Les mises en situations pratiques conduiront les stagiaires à mettre en œuvre de manière séquencée et progressive les principales opérations décrites dans ce programme. Les mises en situations pratiques seront conduites sur un site pédagogique dédié. L'articulation théorique et pratique sera adaptée par le formateur en fonction de l'appropriation des compétences par les stagiaires.</p>
MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT	<p>Moyens pédagogiques mis en œuvre :</p> <p><u>Formation théorique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - fascicule remis à chaque stagiaire <p><u>Formation pratique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Exercices d'application sur le site d'évolution <p>Moyens d'encadrement :</p> <p>Stéphane LATTEUX : formateur confirmé de conduite de plates-formes élévatrices mobiles de personnel (PEMP) et titulaire du CACES® R486A</p> <p>Sébastien PEZAIRE : formateur confirmé de conduite de plates-formes élévatrices mobiles de personnel (PEMP) et titulaire du CACES® R486A</p> <p>Cédric FROGER : formateur confirmé de conduite de plates-formes élévatrices mobiles de personnel (PEMP) et titulaire du CACES® R486A</p>
LIEU DE LA FORMATION	Chemin de l'Ormois 77660 CHANGIS SUR MARNE
MODALITÉS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> - Feuilles de présence quotidienne émargées par les stagiaires et le formateur, - Attestations mensuelles d'assiduité.
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ACQUISES	Passation de tests blancs CACES® R486A : Tests théorique et pratique.
SANCTION DE LA FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> - CACES® R486A - catégories A et/ou B sous réserve des résultats obtenus aux tests réalisés par un organisme testeur certifié (certificats enregistrés par l'INRS au RS le 18/12/2024) - Attestation de formation

CONTENU DE L'ENSEIGNEMENT THÉORIQUE ET PRATIQUE

Contenu de la formation conforme au Référentiel CACES® R486A établi par la CNAMTS et l'INRS.

1 - La réglementation, normalisation et textes de la sécurité sociale

Les obligations du constructeur
Les obligations de l'employeur
La responsabilité du conducteur

2 - Classification et technologie

Les différentes catégories de PEMP : caractéristiques, utilisations courantes, avantages et inconvénients
Les différents organes de la PEMP

3 - Caractéristiques des PEMP

Les principaux risques : renversement, chute, heurt, électrisation, ...
Les règles de stabilité et de mise en œuvre
Les règles de conduite, de circulation et de stationnement

4 - Sécurité

L'adéquation de PEMP en fonction de la charge nominale, hauteur et nature du travail
Les distances de sécurité avec les conducteurs électriques
Les organes de sécurité
Les vérifications et l'entretien courant à effectuer
Consignes et manœuvres liées à l'utilisation des postes de secours

5 - Formation pratique CACES® B PEMP R486A

Examen de l'adéquation
Vérifications
Conduite et circulation
Déplacement et positionnement
Les manœuvres de secours
La fin de poste

6 - Tests théorique et pratique

7- Déroulement de la formation

1er jour : Théorie, prise de poste (07h00)
2ème jour : Pratique (07h00)
3ème jour : Test et bilan de fin de stage (7h00)